



Credit immobilier apres un effacement de dette

Par **Marine69620**, le 15/07/2022 à 17:27

Bonjour j ai ete deficher banque de france j ai eu un effacement de dette aujourd'hui j ai l attestation de la banque de france qui dit je ne suis plis fiché puis je demander un pret immobilier.

Par **youris**, le 15/07/2022 à 17:37

bonjour,

vous pouvez demander un prêt immobilier, mais les organismes de crédit n'ont aucune obligation de répondre favorablement à votre demande, il n'existe pas de droit au crédit.

par contre l'organisme de crédit a l'obligation de vérifier votre capacité d'emprunt et votre solvabilité, c'est à dire votre patrimoine et revenus.

*L'établissement prêteur doit fournir à l'emprunteur des **informations personnalisées**, afin de déterminer si le prêt souhaité correspond réellement à ses possibilités de remboursement, et si le crédit demandé comporte des risques spécifiques par rapport à sa situation financière.*

Avant de faire une offre à un particulier, l'établissement prêteur doit informer l'emprunteur des conséquences de la prise d'un emprunt, notamment sur des risques de surendettement, vérifier sa solvabilité et ses capacités de remboursement.

source: [credit-immobilier-informations-prealables-obligatoires](#)

salutations

Par **Marck.ESP**, le 15/07/2022 à 22:17

Bonjour

Première chose pour les prêteurs, travaillez vous en CDI, depuis combien de temps et avez vous épargne pour vous constituer un apport ?